



Association Un Toit Sous l'Himalaya : 91120 Palaiseau

Date : 21 sept 2023

Ref : UTSH/RGPD Ind. 1

## APPLICATION DU RÈGLEMENT GÉNÉRAL SUR LA PROTECTION DES DONNÉES (RGPD)

Ce document décrit l'application du Règlement Général sur la protection des données (RGPD) à l'association « Un Toit Sous l'Himalaya ».

### Définition

Les données personnelles soumises à cette réglementation sont celles qui permettent d'identifier une personne de manière directe ou indirecte.

Le tableau en annexe, liste les données personnelles conservées et précise leurs utilisations.

### Recueil

Les données personnelles conservées concernant les adhérents et donateurs se limitent à celles communiquées volontairement sur le bulletin d'adhésion ou de don et à la copie des chèques remis à l'association.

### Utilisation

Ces données personnelles sont enregistrées et permettent d'assurer le fonctionnement et la gestion comptable et fiscale de l'association : réalisation des reçus fiscaux, envoi du bulletin de liaison, communications avec les adhérents et donateurs, statistiques élémentaires.

L'utilisation des données personnelles se limite strictement à ces actions.

### Durée de conservation des données personnelles

Pour des raisons de conformité fiscale, les données personnelles sont conservées 6 ans après la dernière adhésion ou le dernier don. Pour des raisons comptables, certains éléments sont archivés avec la comptabilité de l'association pour une durée de 10 ans. Au-delà de 10 ans, les données sont supprimées.

### Droit à modification et droit à l'oubli

Toute personne désirant faire modifier ou supprimer ses données personnelles peut en faire la demande au secrétariat de l'association dont les coordonnées sont disponibles sur le bulletin de liaison, le site internet et les différents formulaires.

### Accès aux données

Seuls le secrétariat, la présidence et la trésorerie sont habilités à traiter les données personnelles pendant la durée de conservation. Pendant la durée d'archivage, seule la trésorerie est habilitée à consulter et traiter les données.

### Délégué à la Protection des Données Personnelles

L'association a nommé un Délégué à la Protection des Données que l'on peut joindre aux adresses suivantes :  
courriel : [dpo.utsh@orange.fr](mailto:dpo.utsh@orange.fr)      adresse postale : 25 Boulevard Joseph BARA 91120 PALAISEAU

L'association a décidé de créer cette fonction, non obligatoire, pour la mise en œuvre du RGPD. Elle ne s'engage pas à la pérenniser car l'association ne traite aucune donnée sensible au sens du RGPD.

Secrétariat : Un toit sous l'Himalaya c/o Denis Jardel, 175 av. de Versailles– 75016 PARIS

[utsh.secretariat@gmail.com](mailto:utsh.secretariat@gmail.com)

Association régie par la loi du 1<sup>er</sup> juillet 1901

## ANNEXE

Données	Utilisations
Civilité	La civilité identifie dans les donateurs ou adhérents les personnes physiques (M., Mme, M. et Mme). La civilité permet de calculer le nombre de femme et d'homme adhérent.
Prénom	Ces données sont indispensables pour adresser le bulletin de liaison à chaque adhérent ou donateur fidèle ayant fait ce choix de mode de distribution. Elles permettent d'établir et d'envoyer les reçus fiscaux, ainsi que tous les courriers nécessaires au fonctionnement de l'association.
Nom	
Adresse	
Code postal	
Ville	
Pays	
N° de téléphone	Permet de pouvoir joindre rapidement une personne, notamment en cas de retour de courrier postal ou numérique non distribué
Adresse courriel	Permet d'envoyer le bulletin de liaison à chaque adhérent ou donateur fidèle ayant fait ce choix de mode de distribution, ainsi que tous autres courriers nécessaires, ce moyen est privilégié par rapport à l'envoi postal
Chèque	Copie des chèques si paiement de la cotisation ou don par chèque pour justificatif